

le 25 juillet 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11 et 12 juillet 2011

2011 SG 170 Subvention avec convention à l'association les amis du Musée de la Résistance nationale (94500 Champigny sur Marne).

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment le livre V, article L.2511-1 et suivants et

Vu le Projet de délibération en date du 28 juin 2011 par lequel M. le Maire de Paris lui demande de signer une convention autorisant le versement d'une subvention de 15 000 € à l'association « Les Amis du Musée de la Résistance Nationale » afin de préparer un guide des sources de l'histoire de la Résistance et du Comité parisien de la Libération.

Sur le rapport présenté par Mme Catherine Vieu-Charier au nom de la 9ème Commission ;

Délibère

Article 1 : Le Maire de Paris est autorisé à signer une convention dont le texte est joint à la présente délibération avec L'Association des amis du musée de la Résistance nationale (numéro SIMPA 21153) en vue du versement d'une subvention de 15 000€. Cette subvention est destinée à préparer la rédaction d'un guide des sources portant sur l'histoire de la Résistance et du Comité parisien de la Libération au titre de l'année 2011.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au chapitre 65, nature 6574, ligne VF02007 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2011 (secrétariat général du Comité d'histoire de la Ville de Paris).